

MENTION COMPLÉMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE
E2 B : COLORATION ET EFFETS DE COULEURS
 Coefficient : 5 – Durée : 3 heures

NOTATION DÉFINITIVE

COMPÉTENCES / INDICATEURS	Barème	NUMÉROS DES CANDIDATS					
C 1 S'INFORMER / COMMUNIQUER C12 Assurer l'accueil et le suivi du client Attention portée au modèle (<i>confort, protection, attitude face au modèle</i>)	2 pts						
C 2 ORGANISER ET GÉRER C22 Planifier les activités de sa compétence Organisation dans le temps Organisation dans l'espace	2 pts						
C 3 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE C35 Concevoir et réaliser des effets de couleurs par coloration, méchage, dégradés de couleurs Sélection des produits (0,5 pt) Respect des consignes du fabricant pour la préparation (0,5 pt) Préparation adaptée de la chevelure (0,5 pt) Maîtrise des techniques (<i>séparation, application, maîtrise gestuelle, respect des temps de pose, élimination des produits...</i>) (2,5 pts) Prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie (2 pts) Conformité du résultat aux prévisions du candidat (voir fiche) (2 pts)*	8 pts						
C33 Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires Choix adapté des produits et des techniques Maîtrise des techniques d'application et de soins capillaires Utilisation rationnelle des produits	3 pts						
C32 Concevoir une coiffure personnalisée Mise en valeur du modèle (2 pts) Mise en valeur de la forme et du volume de la coiffure (1 pt) Créativité de la réalisation (2 pts)	5 pts						
<i>Pénalités</i>							
TOTAL							
<i>Toute note inférieure à la moyenne est justifiée au dos</i>	20 pts						
NOM des membres du Jury	Fonction	Émargements					

MENTION COMPLÉMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE

E2B : RÉALISATION D'EFFETS DE COULEURS

GRILLE DE NOTATION

Durée : 3h00

Coefficient : 5

Code 52 336 04

SESSION 2006

Page 1/2

JUSTIFICATION DES NOTES INFÉRIEURES À LA MOYENNE

N° CANDIDAT	NOTE	JUSTIFICATION

MENTION COMPLÉMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE

E2B : RÉALISATION D'EFFETS DE COULEURS		GRILLE DE NOTATION	
Durée : 3h00	Coefficient : 5	Code 52 336 04	SESSION 2006
			Page 2/2